«J’avais peur qu’il me tue» : le terrible témoignage de Sophie, l’ex-femme du Tunisien arrivé clandestinement en 2019 et abattu à Marseille (mariage de 2020 à 2024)

03/09/2025 à 9h17



Le Figaro **a pu échanger en exclusivité avec son ancienne femme, Sophie, 51 ans. Elle s’est mariée avec Abdelkader D. en octobre 2020 en Charente-Maritime. Elle a fait sa connaissance en octobre 2019 à La Rochelle, à une période où le Tunisien vivait chez une autre femme.**

«Au départ, j’ai rencontré quelqu’un de gentil et d’agréable», nous confie Sophie. Selon sa version, l’homme, originaire d’un petit village tunisien situé non loin de la frontière algérienne, est arrivé clandestinement en France en 2018 depuis l’Italie en passant par les Alpes. Toujours selon ses dires, il serait passé par plusieurs centres de rétention administrative (CRA) en 2020 avant d’être libéré pendant la période du Covid et de revenir à La Rochelle.

Quelques mois plus tard, en octobre 2020, Abdelkader D. et Sophie se marient, à Lagord, une petite commune de Charente-

Maritime. Puis ils s'installent chez elle à Périgny, dans la banlieue est de La Rochelle. *«Après le mariage, il a commencé à être violent avec moi, à me mettre des claques»*, relate Sophie. *«Il était parfois gentil et adorable et d'un coup il devenait nerveux et agressif. Il avait des changements d'humeur imprévisibles, ça me dépassait»*, dépeint-elle.

Sophie découvre qu'Abdelkader fume des joints mais, surtout, prend de la cocaïne. Totalement accro aux stupéfiants, l'homme est *«tout le temps parti»*. *«Il devait aller chercher sa dose. Ses sautes d'humeur constantes, c'était le manque»*, estime Sophie. De tendance paranoïaque, Abdelkader l'accuse régulièrement de le tromper.

Un soir, alors qu'elle va le chercher en voiture au travail, l'homme se montre d'une violence inouïe. *«Il m'a tirée par les cheveux et m'a craché au visage pendant que je conduisais, ça a été la fois de trop»*, se souvient Sophie. ***«J'avais tellement peur de lui que je n'ai pas porté plainte. Je me suis dit : "Ça va être pire, ça va faire monter sa haine, il va me tuer"»***, poursuit-elle.

Sophie élabore une stratégie pour se séparer d'Abdelkader *«sans être violentée ou tuée»*. En avril 2022, elle lui demande de quitter son domicile tout en lui trouvant un point de chute chez son propre père : *«Pendant une période, il est allé vivre chez mon papa. Mais il a encore plus sombré dans l'alcool et la drogue»*. Sophie tente de le mettre à distance mais l'homme la harcèle par message, la menace de mort. Il vient parfois pleurer devant sa maison.

Toujours selon Sophie, Abdelkader aurait fini par partir de chez son père en septembre 2023 après avoir rencontré *«une femme venue du pays»*. C'est seulement à cet instant qu'elle aurait enfin eu un peu de répit. Son divorce avec Abdelkader a été officialisé en juillet 2024. (…)

Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, a indiqué mardi

soir que le suspect *«avait une carte de séjour qui devait se terminer en 2032»*. (…)

Le Figaro